

S. N. C. F.
Région du NORD
Voie et Bâiments

AFFAIRES GÉNÉRALES
(Répertoire G)

V 932

15

Section N° Bâtiments
et Constructions diverses

Subdivision N° DIVERS

Titre du dossier : 77 Réparation des terrasses
détériorées par faits de guerre

Année 19 <u>40</u> Nos <u>1049</u>	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Année 19 Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Année 19 Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos
Année 19 Nos	Année 19 Nos	Année 19 Nos

Nos des Pièces	DATES des Pièces	EXPÉDITEUR	ANALYSE SOMMAIRE	DESTINATAIRE	Nombre d'Annexes	OBSERVATIONS
	<u>1940</u>					
<u>1</u>		<u>20 juillet Porchez</u>		<u>Guillaume 1 cl</u>		

43 225 S.O.I.P. - Paris. - No 211061 (S-40)

S.N.C.F.
SERVICE CENTRAL
DES
INSTALLATIONS FIXES

V. 6 - 410 20-1

3

*Reparation des terrasses
deteriorées par faits
de guerre.*

NORD TRAVAUX Service Central	
27 JUIL 1940	
Rep: <i>G</i>	Pièce
N° 1049	1

20 JUIL 1940

Monsieur le Chef du Service
de la Voie et des Bâtiments
Région du Nord

Vous trouverez ci-jointe une note à répercuter à vos
Services et résumant quelques recommandations essentielles,
relatives à la réparation des terrasses détériorées par faits
de guerre.

LE DIRECTEUR

22 JUIL 1940

M. Demant

22/07

*M
le Recteur
Reçu au 20*

8

*fact
20/7
10/7*
*(copie au I.V. (1a/5)
M Demant
CMB*

1318/40

*Communicé à
M. Perrani
avant classement.*

*Le Chef de la Section
des Travaux et Approvisionnements*

note - comme 1 copie

CLASSER

V.B.N.d.b.

le *16/8* 1940

CLASSER

ANNEXE

NOTE

sur la réparation des terrasses détériorées
par faits de guerre

NORD - TRAVAUX	
Service Central	
19 AOUT 1940	
Rép. G	Pièce
N° 1049	1

La réparation des terrasses comporte 2 parties bien distinctes : celle du hourdis en béton armé et celle de l'étanchéité.

1° - Réparation du hourdis

Bien dégager les parties fissurées et faire tomber tout le béton désagrégé pour mettre à nu les armatures. Remettre celles-ci en place, en ajouter pour assurer une bonne liaison du nouveau béton, humecter les surfaces de reprise et damer du béton plutôt sec (200 litres d'eau pour un dosage de 400 kg de ciment au m³) ; bien laisser sécher avant de refaire l'étanchéité.

2° - Réparation de la chape étanche

Il convient de réparer la chape avec des matériaux se rapprochant le plus possible du produit initial, sinon il est préférable de faire des réparations provisoires.

Dans tous les cas, vérifier l'état des engravures et ne pas hésiter à déposer une partie importante de l'étanchéité pour obtenir un bon raccord de la partie nouvelle.

Vérifier également que les descentes d'eau sont bien libres et que des dépôts résultant des projections de matériaux ne risquent pas d'amener une inondation de la terrasse

a) Etanchéité au brai fondu protégé par une couche de gravillon :

Enlever la couche de protection ; laver et brosser la partie à refaire ; faire ramollir à la lampe à souder la couche de brai endommagé et répandre une nouvelle couche de produit fondu ; remettre en place le gravillon de protection, les grains les plus gros au-dessus.

b) Etanchéité à base de chape souple ou feutre bitumé :

Dégager la chape d'étanchéité en démolissant avec soin la contre-chape afin de ne pas détériorer la chape elle-même dont on enlèvera toutes les parties déchirées ou soufflées ; découper cette chape au couteau et la remplacer par un morceau de chape neuve débordant de 15 cm tout autour de la partie enlevée. Bien nettoyer les bords et coller les 2 parties l'une contre l'autre, soit par fusion au chalumeau, soit par bitume fondu. Refaire ensuite la contre-chape de protection en béton dosé à 300 kg de ciment par m³ ou en mortier bitumineux suivant les cas. S'il se produit des fissures entre la contre-chape ancienne et la nouvelle, obturer par un produit bitumineux épais.

.....

c) Étanchéité à base d'asphalte

Découper au burin la partie endommagée en dissociant si possible la couche d'asphalte pure de la couche d'asphalte sablé, la première débordant d'environ 10 cm la seconde. Faire fondre à la lampe à souder le bord des 2 couches d'asphalte et couler une nouvelle couche pour araser le niveau supérieur de l'asphalte sablé. Saupoudrer de sable que l'on fera pénétrer dans l'asphalte par cylindrage.

d) Étanchéité à base de ciment volcanique :

Même procédé que pour l'étanchéité à base de chape souple.

Il convient d'utiliser au moins 2 épaisseurs de papier spécial, la couche supérieure débordant sur la couche inférieure d'au moins 10 cm en tous sens.

3° - Réparation provisoire

Dans le cas où il n'est pas possible de trouver rapidement des produits de remplacement adéquats, on se contentera d'une réparation provisoire : enduit de ciment, plaques de fibro-ciment, feuilles de zinc, etc...

On aura soin de placer tout autour un solin en produit bitumineux ou en ciment pour éviter que l'eau ne pénètre dans la partie endommagée.

Les pavés de verre cassés dans le béton translucide pourront être en cas de nécessité occultés provisoirement par des rondelles de fibro-ciment posées dans les alvéoles à bain de mastic ou de mortier.